

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Ostrum Global Inflation Fund (I/A(EUR) ISIN : LU0255251166), un compartiment de Natixis International Funds (Lux) I SICAV

Société de gestion et Promoteur : Natixis Investment Managers S.A., société du groupe Natixis

Gestionnaire d'investissement : Ostrum Asset Management, société du groupe Natixis

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

L'objectif d'investissement du fonds Ostrum Global Inflation Fund (ci-après le « Fonds ») est de surperformer l'indice Bloomberg World Government Inflation-Linked Bond Index couvert en euros sur la période d'investissement recommandée de deux ans.

Politique d'investissement :

Le Fonds investit principalement dans des titres de créance indexés sur l'inflation d'émetteurs du monde entier qui sont des États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou des sociétés ayant leur siège social dans ces pays. Il investit dans les titres de créance de gouvernements, d'organisations internationales publiques ou d'autres émetteurs publics ou privés, et ce dans le monde entier. Le taux de ces titres de créance peut être fixe, révisable ou variable.

Le Fonds peut investir jusqu'à un tiers du total de ses actifs dans des instruments du marché monétaire, des dépôts à terme ou d'autres titres de créance, comme des titres de créance non indexés sur l'inflation. Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et a recours à une stratégie de sélection de titres fondée sur la recherche.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.

Objectif d'investissement sous-jacent pour la réduction de l'exposition à la durée de la catégorie d'actions DH

L'objectif d'investissement sous-jacent de la Catégorie d'actions DH est d'offrir aux investisseurs une performance absolue tirée de l'inflation. Cet objectif est réalisé en atténuant la durée (en taux nominaux ou en taux réels) d'obligations indexées sur l'inflation émises dans le monde entier.

La Devise de référence du Fonds est l'euro.

Le Fonds est géré en référence à l'indice Bloomberg World Government Inflation-Linked Bond Index et vise à le surperformer au

cours de la période d'investissement recommandée. Toutefois, il ne vise pas à répliquer cet indice et peut par conséquent s'en écarter considérablement.

Les actionnaires peuvent obtenir le rachat de leurs Actions sur demande, lors de tout jour ouvrable au Luxembourg. Les revenus issus du Fonds sont distribués s'il s'agit d'Actions de distribution et réinvestis s'il s'agit d'Actions de capitalisation, comme indiqué de manière plus détaillée dans le présent document. Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » pour de plus amples renseignements.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à 2 ans.

Profil de risque et de rendement



Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Risques spécifiques » pour de plus amples renseignements sur les risques.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce classement sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement s'explique par l'allocation du Fonds aux marchés obligataires. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque susmentionnée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Le capital du Fonds n'est pas garanti et sa valeur n'est pas protégée. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement exempte de risque.

Les risques suivants sont importants pour le Fonds, mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique :

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque qu'une contrepartie à la transaction de dérivés de gré à gré souscrite par un OPCVM ne soit pas en mesure de remplir ses obligations contractuelles vis-à-vis de l'OPCVM en question.

Risque de crédit : Le risque de crédit résulte du risque de baisse de la qualité d'un émetteur et/ou d'un titre émis, susceptible d'entraîner une réduction de la valeur du titre en question. Il s'agit également du risque de défaut de remboursement d'un émetteur à l'échéance du titre détenu en portefeuille.

Impact du risque lié aux techniques de gestion : Le risque lié aux techniques de gestion correspond au risque de pertes accrues résultant du recours aux instruments dérivés, aux transactions de prêt de titre ou aux contrats de mise en pension.

Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais par Catégorie d'actions – Catégorie d'actions I

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Aucun *

Ces chiffres constituent les pourcentages maximums pouvant être déduits des fonds que vous avez engagés.

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants	0,66 % par an
----------------	---------------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

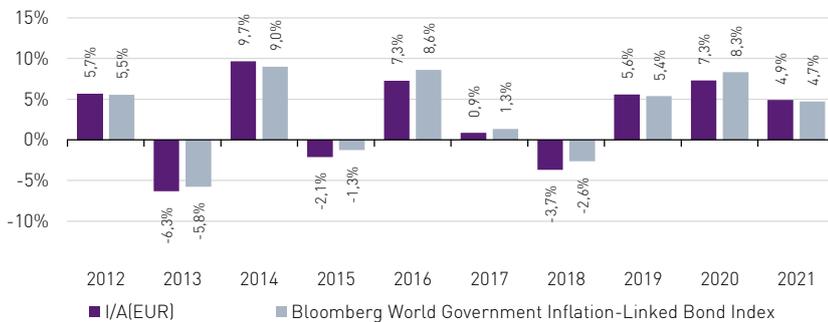
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Il est possible que vous payiez moins – pour en savoir plus, veuillez consulter votre conseiller financier.

* Un prélèvement pouvant aller jusqu'à 2,00 % peut être appliqué à tout investisseur pratiquant une activité de négoce excessive ou effectuant des activités de market timing.

Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les chapitres « Commissions et frais » et « Souscription, transfert, conversion et rachat d'actions » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.im.natixis.com/intl/intl-fund-documents.

Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.

Ce diagramme illustre la performance de la Catégorie d'actions I/A(EUR), dans sa devise de cotation, nette des frais courants et hors droits d'entrée et de sortie, ainsi que celle de l'indice Bloomberg World Government Inflation-Linked Bond Index.

La performance du Fonds n'est pas liée à celle de l'Indice de référence. L'Indice de référence doit être utilisé à titre comparatif.

Date de création du Fonds : 30 juin 2006.

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administratif du Fonds

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

Heure limite : J à 13 h 30 (heure du Luxembourg)

Société de gestion :

Natixis Investment Managers S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

Des informations complémentaires concernant la SICAV et le Fonds (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou du Dépositaire et Agent administratif. Le prix par action du Fonds peut être obtenu à l'adresse im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de la SICAV.

Le Fonds peut être assujéti à un régime fiscal spécifique au Luxembourg, ce qui, selon votre pays de résidence, peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion qui décrit le mode de calcul et d'attribution de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet suivant : <https://im.natixis.com/intl/regulatory-information>. Une copie papier de la politique de rémunération est également disponible sans frais et sur demande adressée à la Société de gestion.

Informations complémentaires

Catégorie d'actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devises	Investissement initial minimum**	Participation minimum**	Politique de dividendes	TER
I/A(EUR)	LU0255251166	Investisseurs institutionnels	Euro	100 000 EUR	1 Action	Capitalisation	0,65 % par an
I/D(EUR)	LU0255251596	Investisseurs institutionnels	Euro	100 000 EUR	1 Action	Distribution	0,65 % par an
H-I/A(USD)	LU0390502267	Investisseurs institutionnels	Dollar américain	100 000 EUR	1 Action	Capitalisation	0,65 % par an
H-I/D(USD)	LU0390502341	Investisseurs institutionnels	Dollar américain	100 000 EUR	1 Action	Distribution	0,65 % par an
H-I/D(SGD)	LU0980582653	Investisseurs institutionnels	Dollar de Singapour	100 000 EUR	1 Action	Distribution	0,65 % par an
DH-I/A(EUR)*	LU0648006632	Investisseurs institutionnels	Euro	400 000 EUR	1 Action	Capitalisation	0,65 % par an

* Veuillez consulter le prospectus pour de plus amples renseignements concernant la méthodologie de couverture.

**ou un montant équivalent dans la devise de la Catégorie d'actions concernée, lorsque l'Investissement initial minimum/le Montant minimum de détention est exprimé en devises.

La responsabilité de Natixis Investment Managers S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Natixis Investment Managers S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.